

Sarah [REDACTED], en tant que Citoyenne et pour Le Citoyen La Citoyenne

45000 Orléans

Tél : 06. [REDACTED]

Mail : [REDACTED]

Monsieur CARDOUX, Sénateur du Loiret

3 rue des Déportés

45600 Sully-sur-Loire

Orléans, le 26 octobre 2021

Objet : projet de loi n°4565 concernant la prolongation du pass sanitaire

Monsieur le Sénateur,

Le Citoyen et La Citoyenne du Loiret, dont vous assurez la représentation au Sénat, comptent encore plus sur vous en cette importante journée car la situation en France est grave à l'heure où nous vous adressons ce courrier. En effet, nous avons besoin de votre soutien, de votre clairvoyance face au projet de loi n° 4565 qui soutient la prolongation du pass sanitaire. En effet, **bien que vous ayez vos propres convictions, ce qui est votre droit en tant qu'être humain, nous vous appelons à faire passer avant vos griefs individuels, votre devoir de représenter l'ensemble de la population** : ceux qui subissent des discriminations constantes dans leur quotidien à cause de l'instauration du pass sanitaire, un pass sanitaire et un décret du 7 août mis en place en violation totale de la Constitution, du Code pénal, du Code du travail, du Code de la santé, des Droits de l'Homme, de la Femme, de l'Enfant et de nombreux codes de lois français mais également européens qui n'ont jamais été abrogés à ce jour, sachant que le Parlement européen s'est fermement opposé aux mandats de vaccination et a exprimé ses inquiétudes sur la perte des droits civils et des libertés lors de sa conférence de presse du 22 octobre dernier.

Le quotidien en France n'est plus le même depuis le décret 2021-1059 du 7 août dernier. Aujourd'hui, des enfants ne peuvent plus être accompagnés de leurs parents pour leurs soins médicaux (hors établissements spécialisés), ils ne peuvent plus aller au cinéma ou à la médiathèque avec leurs parents et accéder à la culture sous l'œil bienveillant de ceux qui les éduquent, ils ne peuvent même plus partager une glace ou un repas avec leurs parents ou leurs amis si ceux-ci ont fait un choix différent pour leur santé. Depuis le 30 septembre, certains enfants de plus de 12 ans, ne peuvent plus faire de sport dans leur club ou faire d'autres activités extra-scolaires avec leurs copains et leurs copines, des activités pourtant moteur de leur développement, source de joie et de motivation, parfois suivies depuis des années avec assiduité comme mon beau-fils qui ne peut plus pratiquer le hockey, sport d'équipe qu'il pratique depuis ses 5 ans. Ces enfants, dont la vie ne fait que commencer dans la société qu'ils participent à construire, mais aussi leurs proches, ceux qui les entourent, les éduquent, les accompagnent pour les faire grandir, ceux qui travaillent à construire la France de demain, tous ceux-là ne vivent « plus comme tout le monde » depuis le 7 août 2021 : leur quotidien est devenu une liste de devoirs sans les droits qui vont avec, ces citoyens modèles d'hier se font désormais exclure des lieux dits « d'accueil au public », exclure des établissements de santé censés donner l'accès aux soins à tous, exclure des lieux de culture et de divertissement, exclure des lieux de restauration et de convivialité qu'ils fréquentaient encore il y a 1 mois. **Le pass discrimine des citoyens modèles, divise la France, brise le lien social et met un QR-Code entre les individus, au sein d'une même famille parfois aussi, faisant de certains les contrôleurs des autres. Participez à réunir la France, vous avez ce pouvoir à la fonction qui est la vôtre.**

Nous ne sommes pas anti-vaccins mais contre l'expérimentation sur l'être humain subordonnée à une obligation vaccinale et non un choix thérapeutique libre et éclairé, surtout quand cette obligation devient un chantage qui prive des citoyens de leurs droits fondamentaux et de leur dignité alors qu'ils ont toujours satisfait à leurs devoirs : privation du droit de travailler, privation d'accès à la santé, répression de la solidarité et de la fraternité et clivage social par l'interdiction de retrouver les autres citoyens dans les lieux de restauration et de culture et la mise en place du forçage au contrôle de civils par d'autres civils et maintenant, ne l'oublions pas, les mêmes interdictions et discriminations envers les jeunes et les enfants qui pourraient instituer sur le long terme une mesure qui ne devait être que provisoire.

Cette liberté est celle de tous, celle des citoyens français, la vôtre, celle de nos enfants, de nos petits

frères, de nos petites sœurs, de nos amis, de toute notre famille, dans notre pays, un pays réputé dans le monde entier pour être le pays des Droits de l'Homme, le pays de la démocratie, le pays de la liberté. De plus, ayez l'ouverture d'esprit que n'ont pas eu ceux qui ont condamné des savants éclairés comme Galilée, soyez plus humain que ceux qui ont brûlé Jeanne d'Arc alors que celle-ci trône aujourd'hui au coeur de notre département et tenez compte du taux d'incidence qui stagne entre 3 et 6 cas de Covid pour 100 000 habitants (chiffres de terrain remontés par le réseau des professionnels Sentinelle par exemple). Prenez en compte les données scientifiques chiffrées émises par des scientifiques de renom qui avaient autrefois toute la confiance du gouvernement et dont vous écoutiez les avis dans le domaine de la vaccination comme le Professeur Raoult, le Professeur Fontanier, le Professeur Peronne qui, fleuron de la médecine française, sont des savants de renommée mondiale.

Montrez votre prise en compte des lois, des droits des citoyens, de la démocratie, de nos valeurs républicaines, qui font l'apanage de la France partout dans le monde. Agissez afin que l'on se rappelle de vous comme un sénateur intègre et qui défend l'intérêt général.

J'attire enfin votre attention aujourd'hui sur votre devoir et mission qui est celle de défendre ces électeurs qui n'ont pas le pass sanitaire en raison d'un choix attenant à leur intégrité physique, un choix pour leur santé qui découle le plus souvent de l'impossibilité de réaliser un choix libre et éclairé à cette phase du développement vaccinal et d'une épidémie qui n'en est plus une. Faites le choix de laisser les médecins prescrire les traitements qui ont sauvé des millions de vies à travers le monde comme au Japon, dans l'état de l'Uttar Pradesh mais aussi en France dans des services entiers par des médecins qui sont aujourd'hui suspendus au lieu d'être réhabilités pour avoir respecté le serment d'Hippocrate, leurs valeurs personnelles mais aussi la déontologie dont ils relèvent et leur choix pour leur propre santé sachant qu'ils en ont, mieux que vous et nous, les compétences.

Défendez enfin ce jour, ces électeurs qui ont le pass mais qui se sont vaccinés par obligation, à contre-cœur, nourrissant ainsi rancœur envers les autorités et leur politique alors que les élections approchent et qu'ils n'oublieront pas, tout autant que nous, les décisions prises par des représentants comme vous.

Protégez nos enfants, ceux qui sont en bonne santé, puisqu'il est établi scientifiquement en France et dans le monde par un nombre considérable d'études randomisées que la balance bénéfices-risques est loin de leur être favorable. Tenez compte de la position de l'OMS, du Conseil de l'Ordre des Médecins, des données pharmacovigilance de source ANSM notamment en France mais aussi Eudravigilance en Europe et VAERS aux USA. Nous savons vous et nous que n'importe quel autre traitement ou médicament ayant présenté autant d'effets indésirables que déclarés aurait été stoppé en raison même du principe de précaution, sachant que le pourcentage d'effets indésirables graves oscille entre 20 et 25 % depuis le début de l'expérimentation en phase 3 de traitement, sachant également qu'au moins 10 % minimum ne sont pas déclarés, sachant que ces effets indésirables s'élèvent à plus de 100 000 et ont engendré hospitalisations et plus de 1200 décès minimum il y a 1 mois. 1200 décès ne vous paraissent pas suffisant à ce stade pour appliquer le principe de précaution dans le doute ? 1200 morts, c'est 1200 familles et enfant, amis qui souffrent inutilement, sans compter ces morts du Covid qu'on a laissé chez eux agonisants avec du Doliprane pour les admettre en phase critique alors que le pronostic vital était tellement engagé que l'hôpital était devenu un lieu de mort dans la solitude et alors que d'autres alternatives existent et ont fait leurs preuves. Aujourd'hui, c'est à vous d'agir, n'attendez pas que les autres sénateurs le fassent : l'écart de voix à l'Assemblée nationale s'est joué à 10 voix et nous avons pu compter déjà sur l'engagement des sénateurs lors du projet sur l'obligation vaccinale pour stopper ce qui relève d'une grave discrimination, d'une possible erreur sanitaire de grande envergure qui met en jeu la vie de nombreux citoyens et relève de la thérapie génique, avec tous les problèmes de déontologie que cela implique et pour lesquels de nombreux élus en France ont déjà émis d'importantes réserves voire des refus. Aujourd'hui, la France pourrait même banaliser la violation du secret médical pour une expérimentation dont les bénéfices financiers se chiffrent à plusieurs dizaines de milliards d'euros font penser aux électeurs que l'argent prime sur la santé et que la corruption et les conflits d'intérêts sont indissociables de la fonction d'élu, sachant qu'aucune garantie scientifique ou juridique n'assure des effets à court, moyen et long terme sur la santé et qu'il s'agira un jour d'assumer la responsabilité de ce qui se passe actuellement. **Montrez-nous, montrez-leur que ce n'est pas votre cas et rendez-vous fiers d'être représentés par un homme tel que vous.**

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Sarah [REDACTED],
en tant que Citoyenne et pour les Citoyens et Citoyennes, comme vous,
sans le pouvoir d'action qui vous est conféré**